

Le 11 Avril 2019 : inauguration des installations photovoltaïques sur les toitures de la mairie et de l'église

Début avril a eu lieu en présence des différents intervenants et partenaires financiers, l'inauguration des installations photovoltaïques situées sur les toitures de l'église et de la mairie.



Avec une surface de 95 m² de modules photovoltaïques répartis sur la mairie et l'église, la commune de Champis espère produire localement 65% de ses besoins en électricité avec une diminution des émissions de gaz à effet de serre de près de 2 tonnes de CO₂ chaque année.

Pour la réalisation de cette opération, la commune de Champis a bénéficié du soutien technique du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE07).

Ce projet d'investissement en faveur des énergies renouvelables est lauréat de l'Appel à Projets de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et bénéficie à ce titre d'une aide de 15%.

